Image not found or type unknown

Cumuler 2 CDI: préavis démission + nouveau contrat

Par **Tegin roger**, le **01/02/2018** à **13:02**

Bonjour,

J'ai démissionné de mon poste en CDI et j'ai un préavis de 3 mois à respecter.

Je précise que je suis actuellement en intercontrat et il n'est pas prévu que je commence une nouvelle mission d'ici la fin de mon contrat.

J'ai trouvé un autre travail en CDI mais je dois le commencer avant la fin de mon préavis.

Ma question: Est-il possible de démarrer mon nouveau travail avant la fin de mon préavis et donc de cumuler deux contrats ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Jacques.

Par **P.M.**, le **01/02/2018** à **17:02**

Bonjour,
Normalement un employeur ne peut vous embaucher que lorsque vous êtes libre de tout engagement c'est à dire au terme du préavis mais vous pourriez demander à en être dispensé de l'effectuer en totalité sans en être payé pour cette partie...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés